

CONTEXTE

Ce processus décisionnel vise à offrir une application raisonnable et transparente des mesures de dépistage et de prévention mises en place pour assurer la sécurité du Nunavimmiut. Il offre également de l'aide en vue de surveiller le travail sur le terrain entrepris au cours de l'été 2021 afin de recueillir suffisamment de renseignements pour permettre aux autorités d'accorder des autorisations à l'égard de projets individuels et de s'assurer que des mesures appropriées sont respectées.

Le promoteur du travail sur le terrain est chargé de produire une description du projet et un plan d'urgence de manière que les autorités disposent de renseignements suffisants pour utiliser l'outil de référence (voir l'annexe pour le modèle).

L'outil de référence du travail sur le terrain s'applique, sans toutefois s'y limiter, aux activités du Nunavik suivantes :

- activités sur le terrain à l'intérieur des limites municipales ou régionales :
 - exploration minière;
 - projets environnementaux et projets de recherche;
 - prospection archéologique;
 - surveillance de l'environnement au Nunavik (y compris à l'intérieur des parcs du Nunavik);
 - travaux d'acquisition de connaissances du MERN;
 - inventaire/relevé des sites d'assainissement;
 - relevés de la faune;
 - inspections relatives à l'utilisation des terres;
 - incidents environnementaux ou autre;
 - etc.
- activités d'entretien et de mise en valeur :
 - camps de pourvoirie;
 - camps miniers;
 - parcs du Nunavik;
 - etc.
- démantèlement des camps :
 - camps de pourvoirie mobiles;
 - camps de pourvoirie permanents;
 - camps d'exploration;
 - etc.
- Autre

EXIGENCES À SATISFAIRE POUR SE RENDRE AU NUNAVIK

1. Obtenir la confirmation du VN; voir l'annexe pour le modèle :
 - nécessaire pour les travaux concernant des travailleurs ou des ressources provenant de l'extérieur de la région, mais il est de bonne pratique d'aviser les collectivités des travaux sur le terrain dans les environs;
 - la description du projet et le plan d'urgence doivent être soumis au VN; voir l'annexe pour le modèle.
2. Respecter la directive relative à l'ordonnance sur les voyages <https://nrbhss.ca/fr/nouvelles-restrictions-de-voyage-au-nunavik>
3. L'affréteur devra consulter le site <https://plan.navcanada.ca/> pour les procédures d'autorisation préalable (autorisation de vol) afin d'atterrir au Nunavik (Québec).
4. Remplir le questionnaire – Autorisation d'accès au territoire du Nunavik pour tous les passagers (<https://nunavik.canvas.kc-c.ca/ntaa>).
 - a. Mesures de santé publique : <https://nrbhss.ca/fr/nunavik-voyage>
 - b. Mesures d'isolement : http://nrbhss.ca/sites/default/files/baocovid/DRSP-COVID_quarantine-instructions-general_EN_2020-09-15.pdf
5. S'assurer que le projet obtient une lettre de conformité ou un accusé de réception delanduse@krg.ca :
 - tout travail sur le terrain nécessitant l'installation ou l'utilisation d'une construction ou d'une infrastructure temporaire ou permanente nécessite une lettre de conformité;
 - la description du projet, le plan d'urgence et la confirmation du NV doivent être soumis à l'adresse : landuse@krg.ca; voir l'annexe pour les modèles.

AUTORISATIONS FINALES

Lorsque toutes les exigences énoncées dans le présent document ont été remplies, Surveillance vigie (surveillance.vigie.nrbhss@ssss.gouv.qc.ca) a le pouvoir de procéder à un examen et d'autoriser les passagers à voler vers le Nunavik en délivrant une autorisation d'accès au territoire du Nunavik.

Pour les vols nolisés, il faudra obtenir une autorisation pour les passagers et assurer la coordination avec l'ARK aux fins d'une autorisation en vertu du NOTAM.



**COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE PRÉPARATION AUX
SITUATIONS D'URGENCE DU NUNAVIK À L'ÉGARD DE LA
PANDÉMIE DE COVID-19**



Annexe

Modèle de confirmation du VN

DATE

Personne-ressource de l'entreprise

Nom de l'entreprise

Adresse

Ville

Province, code postal

Objet : Accusé de réception de renseignements sur un projet de travail sur le terrain
Projet(s) : **nom du projet**

Madame,
Monsieur,

Nous avons reçu votre demande quant au projet de travail sur le terrain à mener dans notre collectivité ou à proximité cet été. On vous a demandé de soumettre les renseignements suivants :

Renseignements	Reçu (oui ou non)
Description du projet et plan d'urgence contenant :	
a) une brève description de l'hébergement pour les travailleurs;	
b) le calendrier du projet décrivant le nombre total de travailleurs à tout moment et leurs dates de voyage;	
c) le programme de prévention de la COVID-19;	
d) les protocoles de voyage et d'isolement (au besoin).	

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au développement de notre collectivité.

Signature
Secrétaire-trésorier

DATE



**COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL DE PRÉPARATION AUX
SITUATIONS D'URGENCE DU NUNAVIK À L'ÉGARD DE LA
PANDÉMIE DE COVID-19**



DESCRIPTION DU PROJET ET PLAN D'URGENCE

1. **OBJECTIFS**
Décrire le projet de travail sur le terrain et les activités principales.
2. **PARTICIPANTS**
Dresser la liste de tous les participants aux travaux sur le terrain avec leur point de départ.
3. **DATES**
Indiquer les dates de travail sur le terrain.
4. **TRANSPORT/HÉBERGEMENT**
Décrire les moyens de transport à destination ou en provenance du ou des sites des activités sur le terrain, y compris pour l'entrée au Nunavik (s'il y a lieu).
5. **COMMUNICATION D'URGENCE**
Indiquer les personnes-ressources en cas d'urgence et décrire brièvement un plan d'urgence à l'égard de la COVID-19.
6. **COORDONNÉES GPS**
Situer brièvement les activités sur le terrain.
7. **AUTRES RENSEIGNEMENTS UTILES (troubles médicaux, marchandises dangereuses, etc.)**